

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4141 - Mercredi 08 Juin 2022 - Prix : 200 Fc

CRISE À COMORES TELECOM :

400 agents seront fixés sur leur sort aujourd'hui



PREMIÈRE ÉDITION DU SALON DES ENTREPRISES :

Azali donne le coup d'envoi

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 06 au 10 Juin 2022**

Lever du soleil:

06h 22mn

Coucher du soleil:

17h 49mn

Fadjr : 05h 11mn

Dhouhr : 12h 10mn

Ansr : 15h 04mn

Maghrib: 17h 52mn

Incha: 19h 06mn



HAUSSE DES PRIX

Des journalistes formés sur l'inflation et la situation de la SCH

La Société Comorienne des Hydrocarbures avec l'appui de la présidence a animé une formation sur la conjoncture économique, l'inflation et la situation de la SCH. Une vingtaine de journalistes ont pris part à cette formation et des échanges intéressants ont eu lieu.

Pour aider les journalistes à mieux comprendre la problématique de la hausse des prix des produits pétroliers et autres produits de première nécessité, une formation sur la conjoncture économique, l'inflation et la situation de la SCH a été organisée ce mardi 07 juin à Moroni. Elle a été animée par Abou Oubeid, ancien ministre de l'économie, Mze Ali Azhar, inspecteur général de la SCH et Mohamed Hassan, chargé de communication de la société. Les formateurs ont d'abord montré les causes et consé-

quences de cette hausse des produits pétroliers. Selon Abou Oubeid, cette hausse a commencé depuis juin 2021 au niveau mondial et les Comores avaient su gérer la situation. « La société comorienne des hydrocarbures arrivait à supporter le coup bien sur avec le soutien du gouvernement. Mais à un moment, elle était dans l'obligation d'augmenter les prix sinon on aurait fermé la société », explique-t-il. L'ancien ministre de l'économie montre par ailleurs que la société aurait fait une perte de 11 milliards de francs s'elle n'avait pas revu en hausse le prix des produits pétroliers. « C'était plus que nécessaire pour la société d'augmenter les prix face à l'inflation galopante du carburant dans les marchés mondiaux », poursuit-il.

De son côté, l'inspecteur général de la SCH a montré à son tour qu'il y'aura toujours des pertes mais ça

ne sera pas comme avant. « On aura une perte de plus de trois milliards », précise-t-il. Concernant ses relations avec la SONELEC, l'inspecteur général annonce un petit changement. « On donnait à SONELEC le litre de gazole à 315 FC mais elle payait réellement 235 FC et l'Etat prenait en charge la différence. Mais bientôt, il y'aura une note du ministère des finances appelant à payer les 315 FC », annonce-t-il. Pour revenir sur la hausse des prix des produits pétroliers, la SCH explique que si le pays voulait suivre la tendance, la situation serait plus compliquée. « Le prix de l'essence serait fixé à 1025 FC, 850 FC pour la gazole et 500 FC pour le pétrole lampant. J'imagine la réaction des clients si on fixait ces tarifs », dit-il. Si la SCH achète 11 000 tonnes de produits pétroliers tous les 45 jours, elle est confrontée à un problème de stock.



Face à la hausse des prix, la présidence de l'Union des Comores a lancé une mission d'accompagnement pour sensibiliser l'opinion comorienne sur la difficile conjoncture économique nationale et inter-

nationale et notamment l'inflation qui frappe le monde portée par les effets de la Covid-19, et plus récemment la guerre en Ukraine.

Ibnou M. Abdou

TRANSPORT EN COMMUN

Les frais de taxi à Mohéli sont revus à la baisse

Du samedi 4 au lundi 5 juin, le syndicat national et régional des chauffeurs de taxi, les autorités locales, le ministère de l'aménagement du territoire, ainsi que la gendarmerie nationale s'étaient réunis dans un hôtel de la place pour tenter de trouver un terrain d'entente face à la hausse des frais de taxi, pourtant fixés par les autorités insulaires en accord avec le syndicat des chauffeurs à Mohéli, il y a quelques jours. Après deux jours de discussions, ils se sont convenus sur des nouveaux tarifs relativement bas. Désormais le frais pour se rendre dans la région de Mledjelé est fixé à 1000 FC au lieu de 1250 FC.

Wusukani wa Masiwa au niveau national et les autorités nationales se sont joints à leurs homologues à Mohéli pour tenter d'harmoni-

niser les tarifs de taxis de manière logique. Et c'est suite à des négociations déjà menées à Ngazidja et qui se poursuivent dans les autres îles. Après deux jours de débat, les parties prenantes ont enfin trouvé un consensus ce lundi pour des tarifs raisonnables sur le transport au niveau de l'île de Mohéli, notamment les régions lointaines de la capitale Fomboni.

Le prix de taxi entre Fomboni et Nioumchoi (région de Mledjelé) est désormais fixé à 1000 FC au lieu de 1250 FC. Pour Miringoni, le frais a été revu à 800 FC au lieu de 1000 FC il y a 5 jours. Avant la hausse du prix de carburant, ce frais, pour rappel, était de 750 FC. À Domoni, par contre, le frais est maintenu à 750 FC, qui a été fixé la semaine dernière sachant qu'avant la hausse de prix du carburant, il était à 500 FC. De Fomboni à Hoani, on paye 350 FC au lieu de

400 FC. 50 FC seulement rajoutés sur l'ancien tarif. De Fomboni à Djoiezi, le frais est gardé à 300 FC (prix fixé il y a une semaine) au lieu de 250 FC auparavant.

Quant à Djando notamment le village de Nkanguani, Siry - Zirourdani et Wanani, le frais de taxi est maintenu à 500 FC (prix fixé il y a une semaine) au lieu 400 FC auparavant. Au delà de Nkanguani, c'est-à-dire Hagnamoida, Itsamia et Hamavouna, le frais est revu à 800 FC au lieu de 1000 FC. 50 FC seulement rajoutés sur l'ancien tarif.

« Payer 1250fc entre Fomboni et Nioumchoi pour une route d'une trentaine de km c'était trop. Or 30 litres de gasoil suffisent pour faire ce trajet en aller-retour. Donc nous avons seulement réduit les frais de taxis pour les régions un peu lointaines de la capitale » se justifie Chahalane

Mohamed, le directeur de cabinet du gouverneur Mohamed Saïd Fazul.

Quant aux frais des colis, selon Djazila Saindou le secrétaire général du ministère de l'aménagement du

territoire, ils restent les mêmes. « Partout sur le territoire national les frais de colis restent inchangés. On s'est mis d'accord sur ce point pour ne pas créer une autre forme de crise.

D'ailleurs nous allons sensibiliser les armateurs du port de Bangoma, ainsi que les mini-ports de l'île sur ce sujet », promet-il.

Riwad





Syndicat National des Journalistes aux Comores (SNJC)
Communiqué N°22-003/SNJC

Le SNJC condamne l'agression des forces de l'ordre

Un appel à un rassemblement populaire contre la vie chère a été lancé par la société civile suite à l'augmentation du prix des produits pétroliers. Le rassemblement devait avoir lieu samedi 4 mai 2022 à la place de l'Indépendance, à Moroni.

Naturellement, les journalistes s'y sont rendus pour couvrir l'événement. Malheureusement, les forces de l'ordre, présentes massivement dans la capitale, ont empêché les journalistes de faire leur travail. Elles les ont chassés, manu militari, du lieu de rassemblement comme de vulgaires délinquants. Comme si cela ne suffisait pas, un gendarme s'est permis de prendre le téléphone de notre consœur Tahamida Mze (rédactrice en chef de la radio Hayba FM) alors qu'elle était en train de filmer. Le gendarme, l'a ensuite projeté violemment contre le sol, l'endommageant irréversiblement. Le gendarme a sciemment détruit un outil de travail. Et cela, en dépit de l'Article 166 du nouveau Code de l'information adopté le 08 juin 2021 par l'Assemblée nationale et promulgué le 18 janvier 2022 par Décret N°22-002/PR qui stipule que « L'État garantit au journaliste la sécurité de sa personne, de son matériel de travail, la protection légale et le respect de sa dignité dans l'exercice de sa profession. Le journaliste a le droit de se faire assister par les organisations professionnelles dans le cas où il est victime d'abus dans l'exercice de sa profession ».

Le SNJC condamne vigoureusement le comportement des forces de l'ordre face aux journalistes.

Le SNJC exige encore une fois, le respect de la loi et demande aux forces de sécurité qu'elles n'entravent pas le travail des journalistes qui ne font qu'exercer leur métier.

Le SNJC réprovoque l'agression perpétrée par ce gendarme sur notre consœur Tahamida Mze et exige qu'il soit identifié et sanctionné. Le SNJC demande la réparation du préjudice subi par notre consœur.

Le SNJC regrette tout naturellement que malgré ses appels incessants et malgré la loi en vigueur, les forces de l'ordre ne manquent aucune occasion d'intimider, de menacer, d'agresser les journalistes et ce faisant d'entraver le libre exercice de leurs profession.

Moroni le 05 juin 2022
Le bureau national du SNJC

CRISE À COMORES TELECOM :

400 agents seront fixés sur leur sort aujourd'hui

Depuis hier, le personnel de Comores Telecom est vent debout contre le licenciement de 400 agents de sécurité et femmes de ménage. Après moult tractations, le verdict du directeur général de Comores Telecom est attendu ce mercredi.

L'information selon laquelle 400 agents de la sécurité et femmes de ménages vont être mis à la porte a été très mal accueillie par le personnel de Comores Telecom, à bout de souffle depuis que leurs salaires sont revus à la baisse, et leur mutuelle de santé a

cessé de fonctionner. Avant-hier lundi, le personnel de l'opérateur historique se sont joint aux 400 agents ciblés quand ceux-ci ont remarqué qu'ils étaient retirés du circuit de pointage. Il n'en fallait pas plus pour que les employés se mobilisent aux côtés de leurs collègues pour défendre leurs droits, dans le présent cas leur réintégration. Hier mardi la contestation a pris une autre tournure chauffeurs, agents de terrain et autres qui accusent tous le directeur général de « faire la pluie et le beau temps », se sont rassemblés dans la cour du siège de Volo-volo.

« Il n'y aura pas de travail tant

que la décision de suspendre nos collègues n'est pas levée », tempêtent plusieurs d'entre eux. Malgré l'arrivée des forces de l'ordre, le personnel révolté n'a pas désarmé. Des négociations ont été ensuite engagées avec le patron des lieux Said Ali Chayhane. La décision finale est attendue ce matin. Selon un représentant du personnel, le directeur de Comores Telecom « veut créer une société privée de sécurité qui soustraira avec Comores Telecom ». « Cela risque de faire baisser davantage les salaires de ces agents, qui perçoivent actuellement un salaire de misère », craint-il.

« Avec cette vie chère, s'il suspend ces 400 pères et mères de familles, comment ils vont vivre ? J'étais choqué le matin quand on m'a dit que les agents de sécurité ainsi que les femmes de ménage n'ont pas pu faire le pointage. On les a retirés du circuit. C'est à partir de là qu'on s'est réunis pour dire non à cette décision », enchaîne un autre. « On n'est pas d'accord avec la décision de la direction. On ne peut pas la laisser suspendre ces agents qui sont ici depuis des années. C'est inadmissible. Il faut trouver une solution pour nos collègues. Sans quoi, nous n'allons pas travailler », assure Hassane

Mchagama dit Djimi, qui fait partie des représentants du personnel.

Dans la foulée, la mesure a été temporairement levée et les 400 agents réintégrés dans le système de pointage. Un autre représentant du personnel, Adinane Bakar, appelle tous les agents des agences de Comores Telecom à se retrouver à Volo-volo ce matin pour attendre l'annonce du verdict du directeur général. « La suite dépendra de sa réponse », prévient-il.

Nassuf Ben Amad

PREMIÈRE ÉDITION DU SALON DES ENTREPRISES :

Azali donne le coup d'envoi

Trois jours d'échanges, de partage d'expériences et d'idées, tel est le point phare du salon des entreprises. Cet événement se veut résilient pour la promotion de l'écosystème existant, sur l'innovation et le réseautage national et international.

Le chef de l'Etat Azali Assoumani a lancé officiellement hier mardi 07 juin la première édition du Salon des entreprises. Durant trois jours, du 07 au 09 juin, ce salon fera la promotion de l'écosystème existant et va créer une plateforme de partage d'expérience et réseautage national et international. Dans son mot de bienvenue, la directrice de l'ANPI, Nadjati Soidiki a exprimé une triple satisfaction à savoir la conclusion de deux années porteuses d'espoir. En effet, malgré les crises successives et leurs effets économiques, l'Anpi a continué à promouvoir les investissements, les entreprises ont continué de se créer et les dispositifs d'accompagnement ont fonctionné. À titre d'exemple, de 2020 à 2021, l'on a enregistré des milliers d'entreprises ciblées, sensibilisées aux opportunités offertes par les Comores comme l'expo de

Dubaï. Cette même période, ce sont 1468 entreprises créées à travers le guichet unique, soit une hausse de 350% par rapport à la période précédente.

Près de 2 milliard de francs comoriens d'exonération fiscales accordés aux entreprises du secteur productif. Des chiffres qui selon elle, sont le fruit de la résilience, du dynamisme conjugué entre le secteur privé et public. « Ce salon s'accompagne d'une seconde satisfaction, celle de réunir en une cause commune l'ensemble de l'écosystème entrepreneurial. Une cause que nous portons, en notre qualité de porte d'entrée de l'investissement, nous nous devons de créer et de rendre lisible le parcours de l'entrepreneur. Et cela ne peut se faire qu'en fédérant l'ensemble des structures d'accompagnement des entreprises publiques et privées, généralistes et sectorielles, les organisations professionnelles, les incubateurs et centres de formation, les institutions de financement, les auxiliaires de justice et les prestataires de service. La troisième satisfaction est que les entreprises aient pris la pleine mesure des enjeux de ce salon », étale-t-elle.

Un premier jalon important d'a-



près le ministre de l'économie. Le salon permet à travers la mobilisation des acteurs du secteur privé local et international de mettre la stratégie de relance économique dans un cadre innovant et dédié aux opportunités d'entreprise et d'investissement dans le pays. « La bataille culturelle de l'entreprise, c'est à dire la prise de risque et l'innovation commence à devenir une évidence pour de nombreux jeunes comoriens. Cette bataille doit être bien stricte. Il

appartient donc à l'Etat d'apporter sa part de contribution », souligne-t-il.

Présent à cet événement, le représentant du bureau de l'Union européenne, Pierre Beziz a montré que le commerce et le secteur privé sont au cœur des interventions de l'UE dans le pays et dans le cadre régional. Et au-delà de la coopération, elle accompagne les Comores à tirer des meilleurs profits des accords commerciaux visant à faire baisser le cout des facteurs de pro-

duction avec des droits de douanes en baisse et à favoriser les capacités de transformation et d'exportation.

Quant au chef de l'Etat, il a montré qu'au moment où la digitalisation prend de plus en plus d'importance dans le développement économique mondial, ce salon doit s'imposer également comme outil qui permettra aux entrepreneuses et entrepreneurs de s'approprier les innovations qui leur permettront d'interagir vite et sans contraintes. « Il doit aussi permettre à notre pays de devenir, dans la région et dans la sous-région, un acteur important du développement mais aussi et surtout du e-commerce qui se développe progressivement dans les pays voisins, souligne Azali Assoumani. L'État est quant à lui, un régulateur, il crée les conditions d'un environnement propice aux affaires. C'est dans cet objectif d'ailleurs que nous avons mis en place le dialogue public-privé, et que nous nous sommes engagés à le renforcer au fil des jours », tout en insistant sur le travail en symbiose pour l'émergence du pays.

Andjouza Abouheir

SANTÉ PUBLIQUE :

Le service néonatalogie du CHRI de Hombo fait peau neuve

La ministre de la santé Loub Yakouti Attoumani a inauguré en présence du représentant de l'OMS en Union des Comores, une unité de néonatalogie au CHRI de Hombo à Anjouan. Cette aide précieuse de l'Oms va permettre d'offrir des soins de qualité à la mère et à son bébé.

Sur le terrain à Anjouan dans le cadre de la campagne vaccinale, en fin du mois de mai, la ministre de la santé Loub Yakout Attoumani a procédé à l'inauguration d'une unité de néonatalogie au service de néonatalogie du CHRI de Hombo à Anjouan. Ce projet de réhabilitation a été élaboré par la direction de l'hôpital, soumis au préalable au ministère de tutelle et

l'Organisation mondiale de la Santé, s'est favorablement prononcée pour la santé de la mère et de l'enfant.

Les travaux de réhabilitation sont financés exclusivement par l'OMS à hauteur de 5,8 millions de

nos francs. Présent à cet événement, le directeur de l'hôpital de Hombo Dr Ibrahim Salim Mari a expliqué que cette aide vient en renfort pour offrir des soins de qualité à la mère et à son enfant. « Cette unité de néonatalogie vient aider l'hôpital à fournir des soins de qualité dans un environnement sûr et sécurisé pour sauver des vies. Depuis l'ouverture de cette unité au sein des services de néonatalogie, les décès évitables sont réduits. Les patients et le personnel de santé sont satisfaits de cette amélioration encourageante », dit-il.

De son côté, le représentant de l'Oms Dr Abdoulaye Diarra a montré qu'il est important pour l'Oms d'accompagner les Comores dans la couverture sanitaire universelle

puisque le pays s'est engagé à tout mettre en œuvre pour bâtir un système de santé qui répond à la demande des comoriens. « Je me réjouis de voir une amélioration des conditions de prise en charge des nouveau-nés au sein de cette unité de néonatalogie », se réjouit-il.

Quant à la ministre de la santé Loub Yakouti Attoumani, elle a salué les efforts indéniables de l'OMS pour son appui constant afin d'apporter une meilleure santé des populations. « J'invite le directeur de l'hôpital à tout mettre en œuvre pour faire de cet hôpital, un lieu où chaque citoyen se présentera sans crainte ni stress pour des soins de qualité », insiste-t-elle.

Andjouza Abouheir



PRODUITS PÉTROLIERS

La SCH livre 40 000 litres de pétrole lampant par jour

Depuis le mois de ramadan jusqu'aujourd'hui, pour avoir 5 litres de pétrole lampant, il faut batailler fort. Et ce n'est une faute de livraison de la Société Comorienne des Hydrocarbures car elle livre 40 000 litres par jour, mais par la spéculation supposée des stations services.

À chaque fois qu'on voit des files indiennes dans les stations services à la recherche du pétrole lampant, on parle directement d'une pénurie. Et ce ne serait pas le cas car la société comorienne des hydrocarbures (SCH) livre beaucoup de quantité dans les stations services en une journée ces derniers mois. Par jour, la SCH livre 40 000 litres, une quantité assez suf-



fisante pour permettre aux comoriens de satisfaire leurs besoins quotidiens. Pourtant aujourd'hui, le Comorien continue de faire la queue pour obtenir 5L de pétrole. « On nous a dit que durant le mois

sacré du ramadan, la demande est beaucoup plus forte qu'en période normale. Mais ce n'est plus le cas. Les longues files d'attente continuent. Et ça nous préoccupe vraiment », explique Mze Ali Azhar

Ahmed, inspecteur général à la SCH.

Après des enquêtes menées par la société, il a été constaté qu'une spéculation se fait au niveau des pompistes. Selon eux, ils le revendent à des particuliers pour les revendre plus cher aux usagers par la suite. Des fois, on trouve un litre de pétrole à 500 FC. A prendre ou à laisser. « Là actuellement, nous sommes en train de chercher une solution et on ne peut la trouver seul. On doit avoir le concours du ministère de l'intérieur car on ne comprend pas comment le Comorien n'arrive pas à trouver du pétrole alors qu'on livre 40 000 litres/jour », avance-t-il. Et de s'interroger : « Il y a la spéculation, d'accord et l'autre partie du pétrole, ils

le revendent où ».

Autre sujet concernant le pétrole lampant, certaines stations services ne vont plus prendre du pétrole pour le revendre. Selon eux, la marge est dérisoire. « On n'est pas saisi officiellement sur cette situation mais j'ai déjà vu des stations qui ne prennent pas le pétrole et je regrette, dit-il. On reconnaît que la marge du pétrole est faible mais les autres produits comme l'essence et le gazole, ils gagnent beaucoup. Mais agir de la sorte, ils ne vont pas accompagner la population mais ça ne va pas poser de problème au niveau du territoire national car il y a beaucoup de stations ».

Kamal Gamal

CONCOURS DE CONTE À NIOUMACHOI

Un jeune de Milévani Hamanvou a décroché le 1er prix

Le jury du concours de conte réalisé par le CLAC (centre de loisir et d'animation culturelle) de Nioumachoi a délibéré ce week-end. C'est Nassim Ahamada de la localité de Milévani dans le Hamanvou (Ngazidja) qui a décroché le premier prix en ex aequo avec Melle Diana Salim de l'ECN (école communautaire de Nioumachoi).

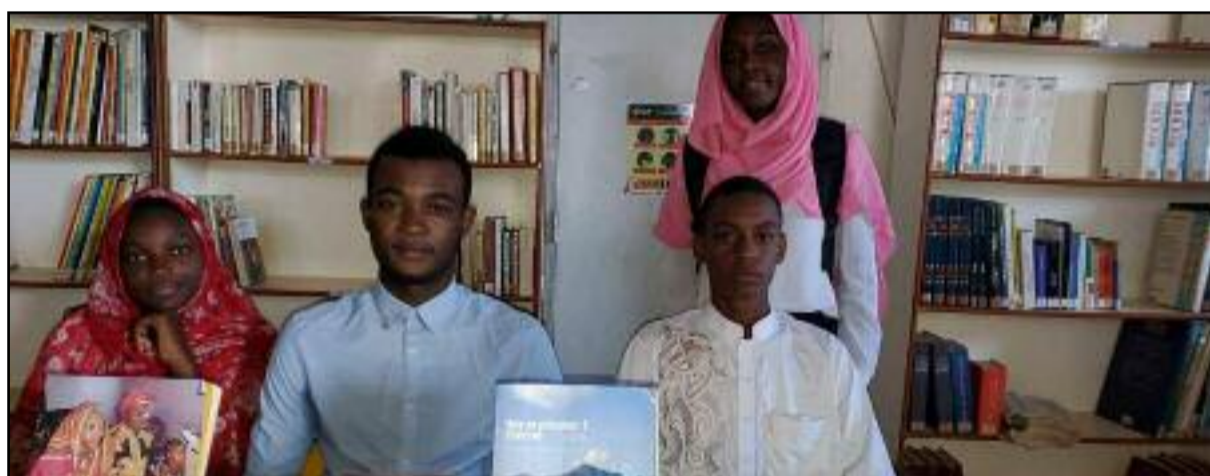
Adhérent du CLAC et élève de la classe de 1ère à l'ECN, Nassim Ahamada a décroché le premier prix du concours « conte ». Sa présentation a été tirée du livre « HALE ZA SHIKOMORI SHINGAZIDJA » Tom1 conté par Abdou Attoumani en 2002 à Salimani Hambou traduit par l'anthropologue japonais Hanabuchi. Mlle Diana Salim également de la classe de 3ème à l'ECN est en ballottage avec Nassim Ahamada pour le premier prix Hanabuchi. Ils ont tous les deux obtenu une enveloppe leur permettant de payer leurs écolages plus chacun une clé USB de marque CLAC qui va leur servir durant leur scolarité. Le deuxième prix revient au groupe de Jozeline Afretane et Saïd Mohamed pour le prix « Biadiadillah Abdou ». « Ces prix vont permettre aux différents participants de garder un souvenir d'amour de la littérature », explique l'un des organisateurs.

Le Clac de Nioumachoi, par le coordonnateur des sous réseau Ben Ymame, remercie l'anthropologue Keiya Hanabuchi de ce patriotisme et l'amour qu'il garde pour la ville de Nioumachoi. « Nous remercions également monsieur Biadillah Abdou qui a déployé autant d'efforts pour la réalisation de cette activité », dit-il. Biadillah, selon les organisateurs, est parmi les promotions qui ont fréquenté le CLAC depuis l'école primaire jusqu'à l'obtention de

leur BAC en 2009. « C'est un témoignage d'amour du Livre, et de reconnaissance », dit-on.

Monsieur Ben Ymame Bacar lance un appel aux parents d'élèves de parrainer leurs enfants pour une promotion de la lecture et de l'écriture sur les différents CLACs de l'Union des Comores. « Un appel aussi au gouvernement comorien pour l'affectation des animateurs permanents dans ces centres pour une émergence culturelle », lance-t-il.

Riwad



UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement



MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIR



Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (P166193)



APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL
POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION
D'UN SYSTEME DE TRANSFERT AUTOMATISE (SAT+/ATS+)

AAOI N°: 02/PADSF/2022/BCC/AO

Additif N°1

Date de l'avis :07 Juin 2022

1. Date limite de dépôt des offres

La date limite de dépôt des offres initialement prévue pour le **mardi 13 Juin 2022 à 10 heures (GMT +3)** est reportée au **lundi 04 Juillet 2022 à 10 heures (GMT +3)**.

Les dates de validité des différents documents (offres, caution, ...) sont alignées sur la nouvelle date de dépôt des offres.

2. Date d'ouverture des plis

L'ouverture des plis aura lieu en séance

publique, le **lundi 04 Juillet 2022 à 10 heures 30 min (GMT+3)** à la salle de formation, 2ème étage du nouveau bâtiment de la Banque Centrale des Comores - Projet d'appui au Développement du Secteur Financier, Place de France, BP 405 Moroni – Union des Comores, Tel : (00 269) 763 12 22 -773 10 02 poste 171, Email : Housna.UGP@banque-comores.km – Anfifa.UGP@banque-comores.km en présence des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister. Toute offre arrivée après l'expiration du délai de remi-

se des offres sera retournée sans être ouverte, aux frais des soumissionnaires concernés.

3. Date limite de demande de complément d'information

Le soumissionnaire souhaitant des éclaircissements sur les documents devra contacter l'Acheteur, par écrit, à l'adresse ci-dessus, au plus tard le **Vendredi 17 Juin 2022**.

TOURNOI MAURICE REVELLO

U20, la marche était trop haute

Pour une première participation au tournoi Maurice Revello, les jeunes espoirs comoriens repartent avec un bilan encourageant de deux victoires et une défaite.

Au-delà des prestations sur le terrain de jeu, les Comores peuvent se consoler d'avoir pu créer un groupe soudé prêt à mouiller le maillot pour défendre le drapeau national. Désormais, le relais est assuré car le sélectionneur des cœlacanthes possède en cette équipe un véritable vivier pour puiser les nouveaux joueurs devant intégrer au fur et à mesure les verts. Après deux victoires contre le Japon mais, surtout la Colombie, triple vainqueur de la compétition, les jeunes comoriens ont marqué de leur empreinte cette première participation au tournoi international Maurice Revello.

Les Yannick Pandor, Zaïd Amir, et autre Ibrahim Hadhari ont démontré au monde entier le potentiel que regorge le football

Comorien. Le troisième match contre l'Algérie était attendu comme le match à ne pas perdre pour les deux équipes, en tenant compte de la représentativité des deux communautés au sud de la France, lieu où se déroule la compétition. Avec une possession de 51 à 49% en faveur de l'Algérie, le match était relativement équilibré. L'Algérie a fait la différence grâce à un réalisme sur le terrain mais surtout l'envie de ne pas quitter la compétition avec la cuillère de bois.

En effet, lors de ses deux premiers matchs, les Fenecs en sont sortis avec deux défaites (2-1) contre la Colombie et (1-0) contre le Japon. Donc ce troisième match était plus que jamais, le moment pour se racheter. C'est ce qu'ils ont fait, 6 minutes après le coup d'envoi, Yuliwes Bellache, le joueur de Clermont Foot a trompé Pandor pour ouvrir la marque. Le score n'évolua guère durant cette première période. Dès le retour aux vestiaires, les algériens ont continué leur



travail de sape jusqu'à cette 66ème minute où Chemssedine Bekkouche, jeune défenseur du CR

Belouizdad n'aggrave le score et tuer les espoirs comorien d'une qualification en demi finale. Les

comoriens n'avaient besoin que d'un match nul pour se qualifier, hélas ça sera pour une autre fois.

Le dur apprentissage des hautes compétitions est parfois impitoyable, mais c'est dans des circonstances pareilles que se forment les caractères. On se souvient de l'élimination de la France par la Bulgarie (1-0 but de Kostadinov) alors que les bleus n'avaient besoin que d'un match nul pour se qualifier pour le mondial 1994 aux Etats Unis. Cela n'a pas empêché aux hommes d'Aimé Jacquet de revenir en force quatre ans plus tard pour être sacrés champion du monde pour la première fois. C'est souvent dans la défaite, que naissent les grandes ambitions, c'est tout le bien qu'on souhaite aux jeunes espoirs du football comorien. Dès vendredi, il faudrait qu'ils relèvent la tête contre le Panama pour le match pour la 7ème place.

AS Badraoui

FOOTBALL

Djanfar Salim Allaoui, met en garde les dirigeants de la FFC

Pour sa première conférence de presse après sa prise de fonction, le ministre de la jeunesse et sports a convié la presse dans ses bureaux. Le ministre annonce que l'Etat a sorti une enveloppe de 156 millions de nos franc pour mettre dans les bonnes dispositions l'équipe nationale et que pour le

match contre la Zambie à Lusaka, un avion a été affrété pour la délégation comorienne.

La veille du match Comores-Lesotho, le ministre a convié la presse pour parler principalement de ce grand rendez-vous, une première pour lui

depuis qu'il est à la tête de ce ministère stratégique malgré le peu de moyens consacrés. Pas de quoi entamer la volonté du ministre qui a des grandes ambitions pour son département, mais dans l'immédiat c'est les deux rencontres des Cœlacanthes qui polarisent son attention. A ce propos, le ministre s'est dit convaincu de l'état d'esprit et la détermination de l'équipe à faire face au nouveau défi. En effet, les verts sont attendus au tournant. La prestation lors de la CAN camerounaise a tellement marqué les esprits qu'une non participation à la CAN 2023 serait vécue comme un véritable échec.

Revenant sur l'organisation des deux matchs, le ministre estime que « tout est fin prêt pour les matchs des 3 et 7 juin ». Et l'ancien ministre de l'éducation d'esquisser un chiffre pour les deux rencontres. « L'Etat a sorti une enveloppe de 156 millions de nos franc pour mettre dans les bonnes dispositions l'équipe nationale », annonce-t-il, avant d'ajouter que « pour le match contre la Zambie à Lusaka, nous avons affrété un avion pour la délégation comorienne ». Le ministre est revenu sur la question des primes, et a promis que les joueurs et l'ensemble du staff toucheront l'ensemble de leur prime, c'est un engagement de l'Etat.

Parlant d'une rencontre qu'il aurait eu avec le comité d'organisation mixte qui regroupe la fédération, le ministère et le conseiller chargé du sport à la présidence, le

ministre a fait une sortie de route remarquable et très remarquée. Au cours de cette rencontre, il aurait mis en garde le président de la fédération contre toute forme de mauvaise gestion de sa part, surtout des fonds alloués par l'Etat aux Cœlacanthes. Si pour ces deux rencontres, l'ensemble des fonds à été viré sur le compte de la fédération, le ministre a laissé entrevoir que cela pourrait changer pour les prochains matchs, car a-t-il précisé « la main qui donne, c'est la main qui commande ».

Emporté par une certaine rancœur mal placée, le ministre accuse le président Saïd Ali de l'avoir empêché de se présenter aux élections de la FFC en janvier 2021. Des accusations qui étonnent, dans la mesure où ces élections étaient organisées sous mandat du comité de normalisation, donc de la FIFA. Faut-il rappeler qu'après le départ de Salim Tourqui, son remplaçant en l'occurrence l'actuel président de la FFC a été suspendu par le comité exécutif le 21 août 2019 (PV 19-001/CE/FFC) pour avoir dissout la commission d'Ethique d'alors en la remplaçant par une autre. Ce qui n'a pas empêché Saïd Ali de gagner l'élection de 2021, à une écrasante majorité. En essayant de replacer les choses dans le contexte de l'époque, l'on comprend bien les propos du ministre.

Lors de cette conférence de presse, le ministre est revenu sur la place des anciennes gloires du football comorien. En marge du match

contre le Lesotho, le ministre a réuni à Moroni d'anciennes gloires du football comorien, un choix salué par beaucoup. « Nous avons voulu honorer ces anciens joueurs pour leur rendre hommage pour service rendu à la nation et pour le plaisir qu'ils ont donné à tant de personnes à un moment où le football était moins médiatisé », précise Djanfar Salim Allaoui. « J'essaie de rétablir une injustice faite à ces pionniers qui ont tant fait pour le football comorien » conclut-il.

En tout cas sur ce terrain, le ministre trouvera des nombreux soutiens pour qui est inacceptable le sort réservé à ces aînés (Anis Djohar, Baco Djouf, Ladri, Mon Frère ...) qui disparaissent peu à peu dans l'anonymat le plus total à l'image d'un Fundi Carnet.

Si la conférence était en grande partie consacrée aux matchs des Cœlacanthes, le ministre est revenu aussi sur sa vision et la direction qu'il veut donner à son ministère. « Je vais inverser la tendance générale qui veut que ce ministère est un ministère dédié entièrement au Football. Il faut que les gens comprennent que, c'est à la fois un ministère des sports mais aussi de la jeunesse, la culture et de l'emploi. Fini le temps où on assimilait ministère des sports à celui du football », tente d'expliquer le ministre.

AS Badraoui



ENVIRONNEMENT

Une mission du SCAC au Parc national de Mohéli

Le Parc national de Mohéli (PNM) a accueilli à son siège de Nioumachoi M. Patrice THEVIER, conseiller de coopération et d'action culturelle et Mlle Antoine Camille, chargée de mission au SCAC (service de coopération et d'action culturelle) de l'ambassade de France à Moroni. La délégation a pris connaissance des 10 projets financés par le PNM sur financement de l'AFD au profit des communautés villageoises de l'île de Mohéli et a eu à échanger sur l'avenir du Parc.



Une mission du SCAC a été reçue mardi 31 mai dernier au PNM et a effectué une sortie en mer à Nioumachoi pour observer la pose de palangres, une des activités qui ont été prévues dans le cadre de la mise en œuvre du projet « FSPI Economie bleue » porté par le PNM et financé par l'Ambassade de France. Cette pose de palangres entre dans la logique d'une pêche durable au bénéfice des pêcheurs.

Après cette sortie, il y a eu la clôture de la formation des pêcheurs, laquelle formation

s'inscrit dans le cadre du même projet. Il s'agit d'une formation à la fabrication, à la pose et au relevage des casiers, mais aussi aux techniques de pêche à la palangre de surface et à la ligne.

Dans l'après-midi de la même journée, lors d'une réunion de travail et d'échanges, les techniciens du Parc ont dressé un bilan de l'état d'avancement du projet « FSPI Economie bleue », des résultats

atteints et du calendrier d'exécution d'ici la fin du projet. Ils ont également présenté aux membres de la délégation du SCAC, les 10 projets financés par le PNM sur financement AFD au profit des communautés villageoises de Mohéli. Entre-temps, des échanges ont eu lieu sur divers sujets d'actualité et l'avenir du Parc.

« La Direction du Parc National de Mohéli se félicite de

l'intérêt que lui porte l'Ambassade de France. Grand merci à l'Ambassade, et merci particulièrement à M. Patrice THEVIER et Mlle Antoine Camille pour leur visite », dira Cheikidine Said, le chargé de communication et de l'éducation environnementale du parc.

Riwad

La Gazette des Comores
 Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
 Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
 Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
 Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
 Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
 Responsable commercial
 Mariama Mhoma
 Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
 Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
 Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



EXPERTISE FRANCE RECRUTE UN.E ASSISTANT.E DE PROJET

Intitulé du poste : Assistant.e de Projet

Poste basé à : Moroni

Durée de la mission : 12 mois renouvelables

Objectif du projet

Le projet AFIDEV (appui aux filières d'exportation et au développement rural) vise à améliorer la compétitivité et l'organisation des filières d'exportation (vanille, ylang-ylang, girofle) : il doit contribuer à augmenter les volumes et la qualité des productions, à accroître les revenus et à créer des emplois durables. Le projet est financé par l'Agence française de développement dans le cadre du PDFC (Programme de développement France-Comores) ; il est mis en œuvre par Expertise France en partenariat avec le MAPETA (Ministère de l'agriculture, de la pêche, de l'environnement, du tourisme et de l'artisanat).

Positionnement de l'Assistant.e de Projet

Expertise France recherche un.e assistant.e de projet auprès de l'équipe projet AFIDEV pour appuyer la mise en œuvre du projet. Il/elle travaillera sous la responsabilité du chef de projet et appuiera les différents membres de l'équipe.

Missions à remplir

Secrétariat : Assister le chef de projet, les réfé-

rents techniques et le chargé de projet au siège d'Expertise France dans la gestion administrative et opérationnelle du projet (comptes rendus de réunion, création d'outils, remplissage de tableaux de bord, etc.). Etant en charge du secrétariat de l'équipe, l'assistant.e de projet devra prendre en charge la reprographie des différents livrables du projet (mise en forme, édition et adressage). En lien avec le chargé de communication d'Expertise France, il/elle établira les différents supports techniques et d'information sur les activités et livrables du projet, assurera leur mise à jour et leur bonne réception par les parties prenantes partenaires du projet.

Appui à la conduite des activités : Assister le chef de Projet, les référents techniques, les chargés de projet et les assistants techniques dans la coordination, l'organisation et la logistique des missions d'expertise (internalisée et perlée) ainsi que dans l'organisation des événements importants qui ponctuent la vie du projet.

Archivage et sauvegarde des données : Avec l'appui de la CAM (Cellule d'Appui Mutualisée) et des chargés de subvention et d'infrastructures du projet AFIDEV, organisation et actualisation de l'archivage des documents en version papier et sur le serveur du projet ; sauvegarde mensuelle des

données ; mise à jour des droits d'accès le cas échéant.

Profil recherché

Bac+3 (License) minimum, de préférence en gestion, droit, administration publique ou toute autre discipline pertinente ; 3 à 5 ans d'expérience avérée avec des références solides dans la gestion opérationnelle, administrative et financière de projets de coopération internationale ; très bonne maîtrise des outils bureautiques (Excel, Word, PowerPoint et Publisher principalement) ; maîtrise du français écrit et oral impérative ; capacité logistique en reprographie (reliure, impression, etc.) ; expérience dans l'archivage (physique et numérique) ; maîtrise des outils et technologies utilisés dans le cadre de la gestion des missions (plateformes de commande de billets d'avion, etc.) et dans le développement d'outils de communication (infographie, etc.).

Informations complémentaires

Poste à pourvoir dès que possible. Merci d'adresser lettre de motivation, CV et 2 références d'anciens employeurs à rh.comores@expertise-france.fr avec pour objet « Candidature Assistant.e de Projet AFIDEV », au plus tard le 26 Juin 2022.